



Rapport d'évaluation d'une demande de catégorie B, sous-catégories 2.3 et 2.4

Numéro de la demande : 2016-7702
Demande : B.2.3 : Nouvelle identification de formulants
B.2.4 : Nouvelle proportion de formulants
Produit : Herbicide Florasulam MPower
Numéro d'homologation : 33003
Principe actif (p.a.) : Florasulame
Numéro de document de l'ARLA : 2863003

Objet de la demande

La présente demande vise à homologuer l'herbicide Florasulam MPower, préparation commerciale.

Évaluation des propriétés chimiques

L'herbicide Florasulam MPower est offert sous forme de suspension contenant du florasulame à une concentration de 50 g/L. Cette préparation commerciale a une densité de 0,97 g/mL et un pH de 4,88. Les données exigées sur les propriétés chimiques de l'herbicide Florasulam MPower ont été fournies, étudiées et jugées acceptables.

Évaluations sanitaires

L'herbicide Florasulam MPower, préparation commerciale, ne suscite aucune inquiétude sur le plan toxicologique.

Évaluation environnementale

Aucune évaluation environnementale ni aucune évaluation de la valeur n'ont été nécessaires pour la présente demande.

Conclusion

L'ARLA a examiné les renseignements fournis en faveur de l'homologation de la préparation commerciale, l'herbicide Florasulam MPower. D'après les résultats de l'examen, l'herbicide Florasulam MPower est acceptable aux fins d'homologation.

Références

2822933	2017, Product Chemistry Testing of Florasulam 50 g/L SC - Interim Report, DACO: 3.5.6,3.5.7,3.5.9 CBI
---------	--

2822934	2017, Study Will be Submitted November 17, DACO: 3.5.11 CBI
2823287	2017, Physical and Chemical Properties Testing on a Sample of Florasulam 50 g/L SC Final Phase Report, DACO: 3.5.11 CBI

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2018

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.